

Borne Bee Duo

*Le paiement sans contact
en toute simplicité*



SOLUTION DE RECHARGE PROFESSIONNELLE POUR ENTREPRISE EXIGEANTE

Station de recharge intelligente de niveau 2 conçue pour les hôtels, les centres commerciaux, les parkings, les lieux de travail, les municipalités et plus...

Caractéristiques Principales



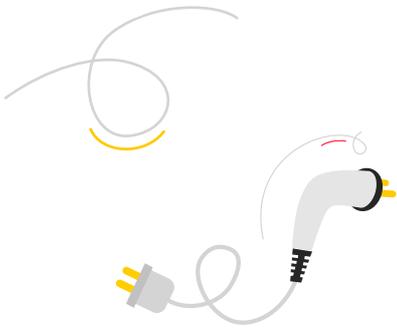
Borne de recharge à double prise de type 2 de 22kW
RCD A-EV intégré par prise
Un compteur MID intégré et certifié par prise
Puissance de sortie réglable à distance
OCPP 1.6 supporté
Gestion de la charge dynamique

Système Nayax intégré acceptant tous les paiements sans espèces. Méthodes :

- Cartes de crédit et de débit
- Cartes prépayées
- Solutions pour environnement fermé

Par balayage, avec contact et sans contact.





Chargeurs universels

Compatible avec tous les véhicules électriques et hybrides (prise T2).



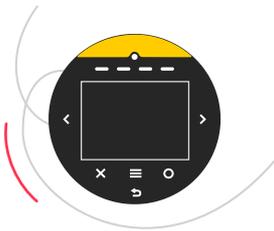
Gestion dynamique

Assure un approvisionnement en électricité continu et optimale à chaque point de charge.



Réparations à distance

Problèmes facilement résolus tout en économisant des frais superflus



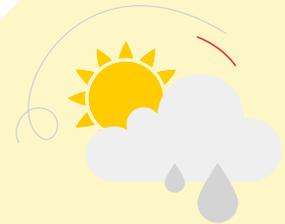
Interface intuitive

Grâce à un écran tactile couleur, en haute résolution et dans plusieurs langues, l'interface permet une navigation simple, claire et facile.



Interaction vocale

Les capacités vocales guident le client durant le processus d'utilisation et de paiement, disponible dans plusieurs dizaines de langues.



Résistant aux intempéries

Résistant aux intempéries et à une utilisation intensive, l'écran dispose d'un Gorilla Glass, un verre robuste protégeant l'appareil contre le vandalisme.



Frais de traitement

Frais tout inclus, y compris les interactions bancaires, les frais de change, de traitement d'achat, les frais de compte marchand ainsi que la rétro-facturation.



Paiements sans contact

Grâce à notre système de paiement cashless, l'appareil accepte les paiements CB sans contact et NFC, ainsi que les QR codes, les applications de paiement mobile et les cartes prépayées.



E-reçus instantané

Le système propose aux consommateurs des reçus numériques automatiques afin de suivre leurs achats et répondre à la nouvelle réglementation.



Caractéristiques électriques	Alimentation AC	3P + N + T
	Tension d'entrée AC	380-400V +/-10 %, 50-60 Hz
	Tension de sortie AC	Deux 380-400V +/-10 %, 50-60 Hz
	Courant d'entrée/de sortie max.	2*(3x32A)
	Puissance d'entrée/sortie max.	2 x 22Kw
	Nombre de prises	Deux

Communications	Protocole d'interface	Compatible OCPP 1.6
	Serveur de communication	Ethernet, GSM / 3G / 4G
	Protocole de communication	OCPP 1.6 prêt, mises à jour OTA

Systèmes de paiement pris en charge	Cartes de débit et de crédit	Cartes à puce magnétiques, à contact, sans contact, EMV, Visa PayWave, MasterCard PayPass
	Paiements mobiles et NFC	Google Pay, Apple Pay, Swish ...
	Cartes préparées et environnements fermés, codes QR statiques et dynamiques	Alipay, WeChat Pay et autres

Sécurité et protections	Protections en matière de sécurité	DDR électronique 30mAAC Détection électronique de défaut à la terre 6mA DC
	Contrôle de la limite de puissance	Mode 3 Contrôle PWM norme IEC 61851-1
	Protection de prise type 2	IEC 62196-1, IEC 62196-2

Boîtier et résistances	Résistant aux intempéries (eau)	IP55
	Protection contre les impacts	IK10
	Protection contre les chocs des terminaux de paiement	IK6
	Matériaux du boîtier	Polycarbonate + anti UV
	Temp. de fonctionnement	De (-25°C) à (+55°C)
	Temp. ambiante de stockage	De (-30°C) à (+70°C)
	LED d'état	Oui
	Balise lumineuse	Indicateur de couleur RVB
	Compteur énergétique intégré	Oui

Poids et dimensions	LxHxP	365 x 520 x 266 mm
	Dispositif de recharge	15 Kg

Normes et certifications	ROHS, REACH
	Conforme aux normes CE



L'infrastructure actuelle de recharge des Véhicules Électriques ne répond pas au nombre croissant de véhicules électriques sur les routes. C'est la raison pour laquelle notre mission est de promouvoir l'énergie verte en rendant les chargeurs de Véhicules Électriques **accessibles à tous**.

Cette borne de recharge universelle est équipée d'un lecteur de carte intégré qui accepte **tous les principaux modes de paiement**, notamment les cartes de débit et de crédit, les portefeuilles numériques, les codes QR, les cartes prépayées, NFC et bien plus encore.



Cette solution intelligente, sécurisée et **riche en fonctionnalités** permet aux entreprises de faire **preuve d'initiative** et d'optimiser leurs points de recharge.



De plus, nous nous appuyons sur "The Hive", La Ruche, un **logiciel de gestion de charge** de Véhicule Électrique basée sur un applicatif cloud robuste et indépendant.

Nous vendons et installons des bornes de recharge pour véhicules électriques aussi bien pour les marchés résidentiels, publics que commerciaux.

Nous proposons des **produits fiables et technologiquement avancés**, permettant aux propriétaires des bornes de recharge de tirer le maximum de leurs chargeurs.



Augmentation des revenus

Grâce à notre système de paiement par carte bleue avec et sans contact.



Estimation de la Rentabilité en € HT

Pour une charge de 50 KW en moyenne et 0,20 centimes de bénéfice brut par KW/h vendu.
En tenant compte des différents frais, de l'abonnement et de la maintenance inclus :

Frais Bancaire	15 % <i>par transaction</i>
Frais de Facturation	
Frais de Supervision	
Abonnement 3G/4G	Inclus pour 3 ans <i>avec la prime Advenir</i>
Maintenance	



Avec 180 recharges par an et 50 KW par charge soit 2h30

2 500 € par an / 2 points de charge
La borne est amortie en quelques mois à peine.

Comparatif Moyens de Paiement

Carte de Mobilité vs Carte Bleue; pour 20 € de chiffre d'affaire soit une charge moyenne de 2h30 et une fois le coût de électricité déduite.

Les bénéfices sont meilleurs avec des paiements par carte bleue.



Carte de mobilité

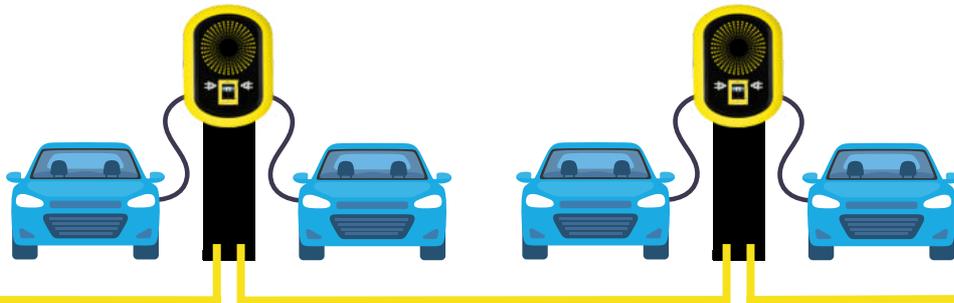


Carte bleue



Des Bornes Grappables

Notre solution vous permet de **faire grandir votre parc de bornes** de recharge **dans le temps**. Ainsi, vous pouvez installer, au fur et à mesure de vos besoins, un nombre illimité de bornes de recharge **en fonction de votre abonnement d'électricité**.



La **puissance de recharge se distribue automatiquement** en fonction du nombre de véhicule. **Ce système de balance énergétique est économique** tant à l'installation qu'à l'utilisation puisque cela évite de souscrire à des abonnements électriques bien trop importants.

Exemple de Smart Charging avec un abonnement de 90KW et 5 bornes soit 10 points de charge :



Délivre **22 KW/h à chaque véhicule**.
Durée pour une charge de 50 KW estimée à 2h15



Délivre **13,1 KW/h à chaque véhicule**.
Durée pour une charge de 50 KW estimée à 3h30



Délivre **7,8 KW/h à chaque véhicule**.
Durée pour une charge de 50 KW estimée à 6h00

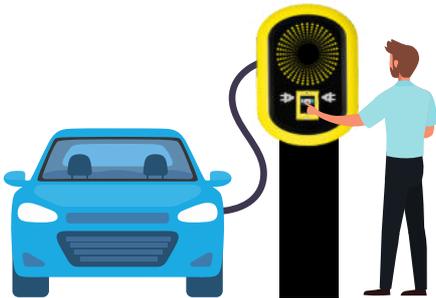
Nos bornes s'adaptent à votre abonnement afin de diminuer vos coûts tout en étant optimal pour vos utilisateurs et vos clients.



Gestion des Paiements Clients

Grâce à notre partenariat exceptionnel avec la société Nayax, **l'ensemble des transactions bancaires** sont traitées par la société Nayax en tant qu'**Intermédiaire en Opération de Banque**.

Cela simplifie les démarches, il n'y a qu'un seul intermédiaire. **Pas besoin de compte marchand ou de TPE hors de prix !**



L'utilisateur effectue un paiement pour sa recharge. Nous ajoutons 15% de frais à sa transaction afin de conserver vos marges et ainsi prendre en charge l'ensemble des frais de paiement et d'assistance utilisateur.



Nayax NAYAX transfère les fonds vers la société W:I, filiale du Groupe COMELEC.



La société W:I transfère les fonds vers le propriétaire de la borne accompagné d'un récapitulatif complet de l'ensemble des transactions sur la période (trimestriel).

Les marges sont ainsi préservées, les démarches sont simplifiées et la gestion est assurée grâce au logiciel de supervision qui permet de suivre **toutes les opérations réalisées ou en cours**.



Les Primes ADVENIR

Le programme s'adresse aux particuliers en **immeuble collectif**, syndicats de **copropriété, entreprises, collectivités** et **personnes publiques**. Il a pour objectif de proposer **différentes primes en fonction de votre projet** d'installation de borne de recharge.

Suivant votre situation, nous **validons ensemble votre éligibilité** au **programme ADVENIR** afin de **connaître le montant de la prime** à laquelle vous êtes susceptible de prétendre.

Exemples d'aides du programme ADVENIR :

CIBLE	USAGE	PUISSANCE DE RECHARGE	TAUX D'AIDE	MONTANT MAXIMAL DE LA PRIME PAR POINT DE RECHARGE
Entreprise et personne publique : parking privé ouvert au public	Ouvert à tout public	AC toutes puissances confondues	30%	1 000€ HT
Entreprise et personne publique : parking privé ouvert au public	Ouvert à tout public	DC toutes puissances confondues	30%	2 700 € HT

CIBLE	USAGE	PUISSANCE DE RECHARGE	TAUX D'AIDE	MONTANT MAXIMAL DE LA PRIME PAR POINT DE RECHARGE
Point de recharge sur parking privé ouvert au public, jusqu'à 5 PDC, inférieur ou égal à 36 KVA et hors projet réseau de recharge (cible intermédiaire)	Ouvert à tout public	AC toutes puissances confondues	30%	700€ HT + 300€ HT de surprime si supervision = 1 000€ HT

CIBLE	USAGE	TAUX D'AIDE	MONTANT MAXIMAL DE LA PRIME PAR POINT DE RECHARGE
Résidentiel collectif	Usage collectif	50%	1 660 € HT

Afin d'être éligible à la prime, votre dossier doit respecter l'ensemble des minimas techniques décrits dans le cahier des charges Advenir ainsi que la réglementation en vigueur.

Vous devez donc **obligatoirement vous adresser à un installateur qualifié IRVE**.

Notre société est organisme de formation IRVE P1 P2 P3, Maintenance Niveau 1 et 2, ainsi que Étude et Conception.



Loi d'Orientation des Mobilités

La **loi LOM** ou **Loi d'Orientation des Mobilités** a été adoptée en novembre 2019 par l'Assemblée nationale. Initiée par le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère des Transports, elle a pour but de transformer la mobilité en France et constitue une vraie chance pour accélérer la transition vers des transports plus respectueux de l'environnement.

Selon l'Article 64 L. 111-3-5 de cette Loi :

" Au 1er janvier 2025, tous les bâtiments non résidentiels qui disposent d'un parc de stationnement de plus de 20 places devront déployer au moins un point de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables, dont au moins un sera dimensionné pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. "

Vos Obligations Réglementaires d'Équipement

En plus des obligations de pré-équipement existantes, la Loi LOM requiert **un équipement minimum en bornes de recharge** pour véhicules électriques sur une partie des parkings des **bâtiments neufs**.

20% des emplacements de ces nouveaux parkings devront être pré-équipés en bornes de recharge.

Pour les **parkings** des bâtiments **existants**, la loi LOM stipule qu'ils devront être équipés d'un point de charge par tranche de 20 emplacements.

Cela signifie que **5 % des emplacements de ces parkings devront être équipés de bornes de recharge**.

Ces 5 % d'emplacements devront également présenter un dimensionnement permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Notre Partenaire

*Fabricant de bornes et
Opérateur de charges*



Nayax est une **entreprise mondiale fintech** proposant un système d'exploitation complet ainsi qu'une plateforme de paiement pour multiples détaillants.

Fondée en 2005, **Nayax** a débuté comme solution IdO de paiement sans espèce ainsi que fournisseur de solution de gestion pour commerce sans surveillance. L'entreprise a évolué, remportant le prix de centrale de paiements et de compte marchand.

Depuis quelques années **Nayax** c'est diversifié en tant que fabricant de bornes de recharge.

Avec plus de 15 années d'expérience, **Nayax** a aidé **plus de 42,000 clients** à augmenter leurs revenus dans plus de **65 pays à travers le monde**.

Actuellement, ce sont plus de **800 000 terminaux** de paiement **en activités dans le monde** et des **milliers de bornes** de recharge en service.

EV Meter est la filiale de **Nayax** qui à pour mission de développer de les activités IRVE dans le monde.



W:I

Entreprise de vente et
d'installation de Bornes IRVE



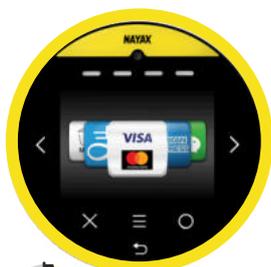
Notre société **W:I** est une filiale du **Groupe COMELEC** ainsi que du **Groupe KYNTUS**.

Elle est spécialisée dans l'**installation et la vente de bornes de recharge** pour particuliers et professionnels.

Créé en 1970, le Groupe COMELEC compte à présent plus de **300 salariés** repartis dans **plus de 13 agences à travers la France**.

Après s'être diversifié au fur et à mesure de son expansion dans plusieurs activités tel que la télécommunication cuivre et fibre optique, les réseaux secs, humides et gaz... Depuis 2 ans, le Groupe COMELEC continue de croître **en devenant un acteur important** dans le monde des infrastructures de recharge pour véhicule électrique (**IRVE**).

Nos techniciens ainsi que nos partenaires sont formés et **certifiés IRVE P1-2-3** pour les installations de bornes. Ils sont également **habilités** pour la **maintenance** de vos **bornes MA1 et MA2** ainsi que l'**Étude et la Conception d'Infrastructures** de recharge de grande ampleur.



Nos Références

free

ENEDIS



Promocash

suez



SYADEN
SYNDICAT AUDIOIS D'ÉNERGIES & DU NUMÉRIQUE

CHARGE
guru

RENAULT

wallbox

CDG³⁴
CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE L'HERAULT

NISSAN

izi
by EDF

Grand
NARBONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

UMIH

SFR

DACIA

carcassonne
agglo

HYUNDAI

EDF

SGA
mobility

VEOLIA

LOUERMABORNE.FR

ZEPLUG

COLAS
WE OPEN THE WAY

DHL
EXPRESS

stations-e

VILLE DE
CARCASSONNE

bouygues
TELECOM

Sogetrel

altitude Infra.

TotalEnergies

freshmile



BORNE BEE DUO



NOUS CONTACTER

M. GUILLERAY Stéphane
Responsable R&D IRVE

stephane.guilleray@groupe-comelec.com

06 34 27 89 37

04 68 25 38 79

ZI de LANNOLIER
2682 Bld François Xavier Fafeur
11000 CARCASSONNE